**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 07 mai 2018**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE Vérifier au prononcé**

30e session Examen Périodique Universel (EPU), du 07 au 14 mai 2018

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BURKINA FASO**

**Monsieur le Président**,

 Le Sénégal souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation Burkinabé pour la présentation exhaustive du rapport national au titre de cette 30eme session de l’EPU et félicite le Gouvernement burkinabé pour ses efforts en matière de promotion des droits de l’homme depuis son passage au second cycle de l’EPU en 2013.

Parmi les progrès réalisés par le Burkina Faso, le Sénégal voudrait saluer l’adoption, en 2016, de la loi portant création de la Commission nationale des droits humains ainsi que celle relative à l’Observatoire national de prévention de la torture.

A cela s’ajoute, l’adoption de la loi portant la révision de la Constitution qui confie, désormais, la présidence du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) au premier président de la cour de cassation en remplacement du Président du Faso.

Ma délégation se réjouit de ces efforts de haute portée et voudrait formuler les recommandations, ci-après :

* Accélérer l’opérationnalisation de la Commission nationale des droits de l’Homme,
* Continuer à lutter contre la traite des enfants ;
* Mettre en place des politiques publiques inclusives en matière d’accès a l’emploi en ciblant les femmes.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Burkinabé dans la mise en œuvre des recommandations acceptées et invite la Communauté internationale à lui apporter son précieux soutien.

Je vous remercie de votre attention.